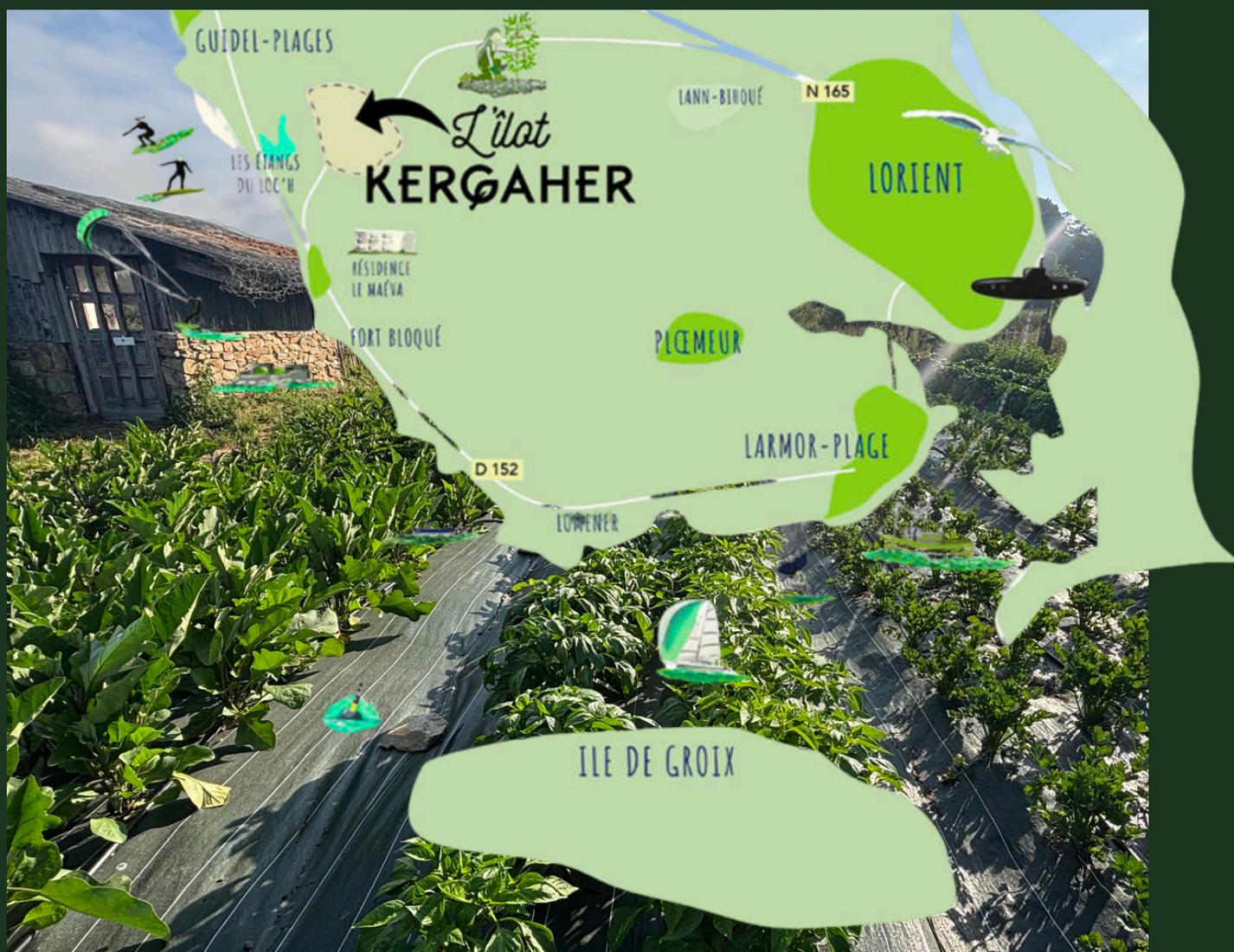


Ferme de l'Îlot (Guidel) Test à l'installation en maraîchage biologique



17a lieu-dit Kergaher, 56520 Guidel
47°45'27.251"N 3°30'2.452"O

Optim'ism

Optim'ism développe des activités économiques et des actions de sensibilisation en faveur de la transition sociale et écologique dans le Pays de Lorient :

- 7 fermes en maraîchage biologique,
- 1 entreprise du paysage avec 1 service d'écopâturage,
- 1 service de livraisons à vélo,
- 1 plateforme mobilité,
- 180 salarié.es,
- 48 ha de terre cultivable,
- 550 adhérent.es consomm'acteurs,
- affiliée au réseau des Jardins de Cocagne.



Contexte général

En septembre 2022, à partir d'une friche, l'îlot Kergaher et l'association Optim'ism ont créé une ferme maraîchère biologique au sein du tiers-lieu L'Îlot.

Aujourd'hui, La Ferme de l'Îlot s'étend sur 8 000 m² de cultures maraîchères en plein champ ainsi qu'un jardin pédagogique, gérés par une équipe engagée. Les productions alimentent directement la cuisine professionnelle à dominante végétale de L'Îlot, tout au long de l'année.

Depuis septembre 2024, un marché libre-service ouvert au public permet l'écoulement direct des légumes produits sur place, en complément des ventes à L'Îlot et aux réseaux locaux (Amap, particuliers, structures locales).

Des ateliers pédagogiques, « Les mains dans la terre », sont également proposés, ainsi que des actions autour de l'alimentation durable, la saisonnalité et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Aujourd'hui, nous souhaitons accueillir un·e nouveau·elle porteur·se de projet en maraîchage bio qui pourra tester et confirmer son projet agricole en poursuivant la dynamique sur ce site.

Description du site



Parcelle YM 132 intégrée au tiers-lieu rural L'Îlot

- **Surface :**
- 8 000 m² de terres agricoles, bien exposées
- **Irrigation :**
- accès à l'eau fonctionnel
- **Serres :**
- possibilité sur un autre site de l'association Optim'ism
- **Bâtiment agricole :** existant, vétuste mais fonctionnel

Espaces et équipements disponibles

- Accès ponctuel à une salle de réunion (wifi, selon disponibilités)
- Salle à manger partagée (frigo, micro-ondes, cafetière, bouilloire)
- Espaces de rangement
- Deux box extérieurs pour lavage des légumes
- Bureau, vestiaire
- Accès à l'eau potable et à l'électricité

Environnement et débouchés

Le site bénéficie d'un environnement très favorable à l'activité maraîchère :

- Un marché en libre-service sur place, déjà bien implanté
- Des achats réguliers de L'Îlot
- Proximité d'une Amap à Guidel
- Réseau local de producteur·rices, associations et habitant·es
- Forte fréquentation liée aux activités du tiers-lieu (restauration, animations, tourisme, ferme pédagogique...)



Cadre juridique proposé

Le terrain est mis à disposition sous la forme d'un prêt à usage (commodat). Un contrat Cape (Contrat d'appui au projet d'entreprise) est envisagé à partir de février ou mars 2026, dans une logique d'espace test en maraîchage.



Profil recherché

Nous recherchons une personne :

- Ayant un projet d'installation en maraîchage biologique
- À l'aise avec le travail en extérieur et la polyvalence
- Avec un intérêt pour les dimensions pédagogiques, sociales et collectives
- Envie de s'inscrire dans la dynamique d'un tiers-lieu rural
- Ouvert·e aux échanges, à la mutualisation et au partage de savoir-faire

Contrat Cape

Le Contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape) permet de tester la viabilité économique d'un projet de création ou de reprise d'entreprise en bénéficiant de l'aide d'une structure accompagnatrice. Il permet de bénéficier d'un accompagnement ainsi que de moyens matériels et financiers. En échange, il faut suivre un programme de préparation à la création ou à la reprise. Le Cape n'est pas un contrat de travail mais il offre une protection sociale.

Pour plus d'informations sur le contrat Cape : contact@optim-ism.fr

Candidature

Vous pouvez adresser votre candidature (CV + dossier candidature) à anne-laure.jard@optim-ism.fr

